

Nice, le 16 novembre 2021

Les IA-IPR EPS

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale EPS
53, avenue cap de croix
06181 Nice Cedex 2

Affaire suivie par :

Benjamin FANJAUD

IA-IPR EPS

Mél : Benjamin.fanjaud@ac-nice.fr

À

Mesdames, Messieurs,

Les enseignants d'Education Physique et Sportive
de Lycée Professionnel, de LPO et de CFA de
l'enseignement public et privé sous contrat

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Compte rendu de la vérification des référentiels examens du baccalauréat professionnel effectué lors de la Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition des Notes (CAHPN).

L'implication et la rigueur d'une large majorité des équipes EPS dans l'écriture des référentiels a facilité le travail de lecture des membres de la commission académique. La participation active à la journée de formation des référents examen (4 octobre 2021 pour le Var et 7 octobre 2021 pour les Alpes Maritimes) a certainement contribué à dynamiser la réflexion au sein des équipes EPS.

La trame d'écriture nationale (Annexe 1 de la Circulaire du 29 12 2020 paru au BO n°4 du 28 01 2021) précisée au niveau académique a constitué un support privilégié dans une large majorité des référentiels. Il est à noter que ces cadres académiques sont à disposition des équipes sur le site EPS de l'académie de Nice.

Le nombre d'enseignants convoqués à la CAHPN a été doublé par rapport à l'année précédente (27 enseignants d'EPS présents) afin d'alléger le travail de chacun et de répondre dans les plus brefs délais à la nécessité de vérifier les référentiels examens du baccalauréat professionnel. Pour les membres de la commission, l'enjeu a été d'analyser et de comprendre la cohérence, la lisibilité et le caractère opérationnel des référentiels proposés par les équipes pour, si besoin, proposer des pistes de réajustement. La démarche s'inscrit dans une logique d'évaluation et d'accompagnement. Les conseillères techniques départementales (Mme K Logeart dans le Var et Mme C Bonnet dans les Alpes Maritimes) ont adressé aux établissements des retours individualisés réalisés par les membres de la CAHPN sur l'ensemble des référentiels qui ont été envoyés dans les délais impartis.

Ce travail fastidieux de vérification des référentiels revêt un caractère exceptionnel puisqu'il bénéficie d'un ciblage des moyens en cette année scolaire 2021-2022. Dans les années à venir, les membres de la CAHPN ne seront pas en mesure de proposer un accompagnement aux équipes d'une telle ampleur puisque leurs missions sont plurielles. Nous pouvons considérer que les équipes ont bénéficié d'une aide suffisante pour faire logiquement évoluer leurs référentiels au grès de l'épreuve du terrain. Il est désormais de leur responsabilité d'ajuster leurs outils évaluatifs afin de s'adapter au mieux aux besoins de tous les élèves.

Concernant la vérification des référentiels, les membres de la CAHPN ont retenu plusieurs chiffres clés :

83	06 + Monaco	Académie	Éléments analysés
96,5	100	98	% des établissements ont envoyé leurs référentiels dans les temps impartis.
161	114	275	correspond au nombre de référentiels envoyés par les établissements
161	114	275	correspond au nombre de référentiels étudiés par la CAHPN du 16 novembre 2021
5,8	4,3	5,2	correspond au nombre moyen des référentiels proposés par établissement.
19,9	23,7	21,4	% de référentiels proposés dans le Champ d'Apprentissage N°1
14,9	16,7	15,6	% de référentiels proposés dans le Champ d'Apprentissage N°2
6,2	7	6,5	% de référentiels proposés dans le Champ d'Apprentissage N°3
41	29,8	36,5	% de référentiels proposés dans le Champ d'Apprentissage N°4
18	22,8	19,9	% de référentiels proposés dans le Champ d'Apprentissage N°5

L'émergence de plusieurs constats a permis de prolonger la réflexion des membres de la CAHPN :

- **Certains référentiels sont très denses et détaillés.** Les membres se sont questionnés sur l'exploitation que pouvaient dès lors faire les élèves de ces outils et quel pouvait être la lisibilité ou le niveau de compréhension des membres de la communauté éducative dont les parents d'élève.
- **Peu d'équipes se sont emparées de la liberté de proposer des formes scolaires de pratique originales.** Les propositions sont souvent classiques, dans la lignée des référentiels du CAP et du Baccalauréat Général et Technologique
- **Au sein d'un même établissement, des disparités notables entre les référentiels sont courantes aussi bien sur le fond que sur la forme.** Ce manque d'uniformité pourrait être préjudiciable aux élèves qui ont, de fait, à s'adapter à chaque trimestre à un nouvel outil. Un déficit de coordination et de concertation entre les différents membres de l'équipe qui se sont répartis le travail apparaît comme l'explication la plus plausible.
- **Plus l'épreuve est détaillée et explicite, plus le reste du référentiel est cohérent, pertinent et lisible.**
- **L'AFLP 1** fait l'objet des principales propositions de réajustement. La place et le rôle de la performance en fonction de la spécificité du champ d'apprentissage considéré est au cœur des propositions de réajustement.
- **La majorité des référentiels déclinent l'ensemble des AFLP 3, 4, 5 et 6** conformément à la préconisation académique. Cette démarche devrait permettre d'adapter les modalités d'évaluation au plus près des besoins identifiés dans le respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant fonctionnant sur la base d'une trame commune organisant l'équipe.
- **Les AFLP 6 sont ceux qui sont le moins déclinés.** Plusieurs hypothèses sont faites par les membres de la CAHPN : C'est l'AFLP qui a le moins de sens pour les élèves ou pour les enseignants, si cet AFLP est naturellement enseigné durant la séquence, il est difficilement évaluable de façon objective, juste, fidèle et équitable.
- **Du point de vue de la forme, certains référentiels nécessitent d'être retravaillés** (couleurs, format, police de caractère et taille de la police, réduction des espaces vierges ou des pages blanches ...) et une relecture croisée serait l'occasion de corriger les fautes d'orthographe ou certaines tournures de phrase maladroitement. Ces référentiels constituent un outil pédagogique pour les élèves, sont affichés à l'ensemble de la communauté éducative et revêtent un caractère officiel.

Respectueusement,

Les IA-IPR EPS

Christine MENARD
IA-IPR EPS



Bernard DUTARD
IA-IPR EPS



Benjamin FANJAUD
IA-IPR EPS

